Les Têtes de pierre

déposées dans les

tombeaux égyptiens

par

ÉDOUARD NAVILLE

Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences sociales.

Avec une figure.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND
4 FEB 10
LIBRARY

Mémoire publié à l'occasion du Jubilé de l'Université.
1559 — 1909

GENÈVE
1909

Les têtes de pierre

déposées dans les tombeaux égyptiens.

Mémoire publié à l'occasion du Jubilé de l'Université de Genève.

Les

Têtes de pierre

déposées dans les

tombeaux égyptiens.

par

ÉDOUARD NAVILLE

Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences sociales.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND

Avec une figure.

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & Cie

Libraires de l'Université.

1909

IMPRIMERIE ALBERT KÜNDIG, GENÈVE

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND
-4 FEB 10

Les têtes de pierre

déposées dans les tombeaux égyptiens.

Les fouilles faites ces dernières années dans les tombes de l'Ancien Empire ont conduit à une découverte qui est loin d'être très fréquente. Ce sont des têtes en pierre de grandeur naturelle qui sont déposées sur le sol des tombeaux. Ainsi que le dit M. de Morgan, la tête en calcaire blanc qu'il a trouvée, semble ne jamais avoir fait partie d'une statue. MM. Steindorff et Borchardt qui chacun en ont trouvé une, à Ghizeh et à Abousir font remarquer que l'on ne peut pas considérer ces têtes comme ayant été enlevées à des statues ; il n'y a pas de cassure au cou, mais une surface polie parfaitement plate.

Ces deux savants ont appelé ces têtes « Reserveköpfe », têtes de réserve. « Le défunt l'avait prise comme réserve,

nous dit M. Steindorff, pour le cas où de mauvais génies ou d'autres ennemis lui couperaient ou lui enlèveraient la sienne. Il ne périrait pas, car, par un moyen magique, il mettrait celle-là en place, et il pourrait ainsi continuer sans aucun dommage son existence d'outre-tombe. » M. Borchardt se range à cette explication, il ajoute que de cette manière on pouvait tromper les démons qui s'empareraient de cette tête croyant que c'était celle du mort. D'après le même savant, le chapitre 43 du *Livre des Morts* dont le titre est : « le chapitre qui empêche qu'on coupe la tête du défunt » serait l'une de ces formules destinées à protéger le mort contre l'enlèvement de sa tête par les démons. On sait qu'au *Livre des Morts* le titre d'un chapitre n'est pas le résumé de ce que ce chapitre contient. C'est l'indication du but à atteindre, du résultat à obtenir par la lecture ou la récitation du texte. Quelquefois aussi le titre nous apprend le motif pour lequel un acte religieux est accompli, ou tel objet est donné au défunt.

Que le chapitre 43 soit une formule de protection, cela est évident ; mais à mon sens, il ne s'agit pas ici de préserver le défunt contre l'action destructrice des démons ; la formule répond à une idée qui se rencontre sans cesse dans le *Livre des Morts*. On trouve à chaque pas dans ce livre une protestation contre une ancienne coutume de traiter les morts, à laquelle on ne fait allusion que pour la détester et exprimer l'horreur qu'elle inspire : le démembrement. Jusqu'à il y a peu d'années il était admis que le mode d'ensevelissement usité seul ou presque seul en Egypte, c'était la momification, l'embaumement. Mais depuis les explorations faites dans des nécropoles de la Haute et de la Moyenne Egypte,

il a été reconnu qu'à l'origine les Egyptiens avaient une manière différente de traiter leurs morts. La momie est la forme la plus perfectionnée, mais aussi la plus récente. Auparavant on mettait le cadavre en pièces, et surtout on le décapitait. Peut-être, ainsi que le croit M. Wiedemann,

Tête trouvée par M. Borchardt, à Abousir.

cette opération répondait-elle à une conception égyptienne qui voulait que pour faire parvenir quelque chose dans l'autre monde, on le brisât, afin que son double, cette sorte d'ombre ou de projection de l'être qui l'accompagne durant sa vie fût forcé aussi de quitter la terre. Mais le plus souvent le démembrement provenait d'un enterre-

ment qu'on a appelé secondaire. Le cadavre était mis en terre immédiatement après la mort, puis une fois que la décomposition avait fait disparaître les parties molles, les ossements étaient recueillis et enfermés dans la tombe où ils devaient rester définitivement. De là, le désordre qu'on trouve souvent dans ces squelettes. Il est évident que cette opération ne se faisait pas avec un soin minutieux ; il peut même arriver que des ossements appartenant à divers cadavres se trouvent pêle-mêle dans une même tombe.

Le démembrement était un acte absolument opposé à l'idée qui prévalut plus tard. Bien loin de dépecer le mort, il fallait le conserver intact, le préserver de toute mutilation et surtout de la corruption, l'agent destructeur le plus puissant. Si le corps n'était plus entier, le double ne subsisterait pas dans l'autre monde, la personnalité du défunt disparaîtrait. C'est là l'origine et la raison d'être de la momification, et aussi le but que poursuivaient les rois en se construisant des pyramides ou en cachant leurs corps au fond de longs couloirs creusés dans la montagne, lesquels, semblait-il, devaient les protéger à tout jamais.

Mais la tradition subsistait. On se rappelait qu'autrefois on n'avait pas fait ainsi et qu'on avait démembré les corps. Il fallait donc les reconstituer. Il fallait faire pour eux ce qu'Horus avait fait pour son père Osiris, mis en pièces par son ennemi Set. La reconstitution du corps est souvent mentionnée dans les plus anciens textes religieux que nous possédions, les textes des pyramides. L'opération est décrite d'une manière sommaire, il est dit qu'on pose la tête sur le squelette. Ce sont les paroles prononcées sur le défunt dont la puissance magique amène ce résultat ; ces formules souvent bizarres, dont le sens

véritable et la portée nous échappent, ont pour premier but d'assurer cette restauration du défunt. Ce qui le prouve bien, c'est qu'un fragment étendu, de ces textes des pyramides qui a subsisté dans le *Livre des Morts,* où il constitue un chapitre séparé, porte ce titre : « le chapitre de redresser le corps, de lui donner des yeux, de lui faire avoir des oreilles, de fixer sa tête et de le mettre sur sa base. » C'est là l'effet magique de la lecture du chapitre.

Il y a encore d'autres restes de cette tradition dans le même livre, et en particulier le chapitre 43 signalé plus haut et que je traduis ainsi : « Le chapitre qui empêche qu'on coupe la tête du défunt dans le Kherneter (l'autre monde).

Je suis le grand, le fils du grand, la flamme fille de la flamme, on m'a donné ma tête après qu'elle avait été coupée ; on n'enlève pas sa tête à Osiris, on ne m'enlèvera pas la mienne, car je suis redressé, je suis renouvelé, je suis rajeuni, je suis Osiris. » Ainsi Osiris a été démembré, mais ses membres épars ont été réunis, sa tête a été remise à sa place, et comme le défunt est identifié à Osiris, il ne court plus aucun danger.

On pourrait donc considérer les têtes de pierre comme celles qui sont destinées à servir à la reconstitution magique du défunt. C'est cette tête-là qu'on placera sur ses os, suivant ce que disent les textes des pyramides.

Il me semble cependant qu'on peut donner de leur présence une explication un peu différente. Le chapitre qui précède celui que nous avons cité parle aussi d'empêcher le démembrement, et pour cela, on déclare que chaque partie du corps est un dieu, et qu'aucun de ses membres n'est sans dieu.

Cette idée que chaque partie du corps est, sinon le dieu

lui-même, du moins sa propriété à laquelle il doit une protection spéciale se retrouve dans un autre chapitre, le 151, qui est une description abrégée de la chambre funéraire où se trouve la momie contenue dans un sarcophage, et déposée sur un lit. Anubis, le dieu à tête de chacal « met ses mains sur le cercueil et le pourvoit de ce qui lui revient », c'est-à-dire de ces formules magiques qui doivent assurer sa sécurité et son existence. Voici ces paroles : « Salut à toi, beau visage, maître de la vue, œil sacré qu'a fait surgir Phtah Sokaris qu'a élevé Anubis et auquel Schou a donné sa place. Beau visage qui est parmi les dieux, ton œil droit est dans la barque Sekti, ton œil gauche est dans la barque Atit (les deux barques du soleil) tes sourcils sont une vue agréable au cycle des dieux, ton front est sous la protection d'Anubis, le derrière de ta tête à Horus, tes dents sont à Thoth, tes boucles sont à Phtah Sokaris.

Le défunt est le bienvenu auprès du grand dieu qui le conduit sur les bons chemins, et qui abat ses ennemis sous ses pieds. »

On le voit, dans ces paroles d'Anubis, il n'est question que de la tête du défunt. C'est elle seule qu'il décrit et dont il met chaque partie sous la protection spéciale d'un dieu ; moyennant quoi l'avenir du défunt est assuré, et il n'a plus d'ennemis à craindre.

Chose curieuse, ces paroles d'Anubis forment dans un exemplaire du *Livre des Morts* un chapitre à part, auquel on a donné ce titre-ci : « le chapitre de la tête mystérieuse ou cachée. » Dans le seul papyrus où il ait été trouvé, il est accompagné d'une vignette qui représente une tête de sarcophage.

Il paraît évident que ce chapitre rappelle cet usage, du

reste peu répandu, de placer dans la tombe une tête, et il nous en explique le but. Cette tête a une destination analogue à celle des statues souvent assez nombreuses qu'on déposait dans une chambre cachée du tombeau. Celles-ci étaient le support du double, la forme qu'il animait, qu'il revêtait dans son existence d'outre-tombe, et qui était en même temps la garantie de son existence. Ici la tête seule remplit le même office. Par le fait que toutes ses parties sont sous la protection spéciale d'une divinité, le double entier vivra, comme le dit le texte « il suivra les bons chemins et tous ses ennemis seront abattus sous ses pieds. » La statue entière ne sera pas nécessaire, la tête seule suffira. On peut même aller plus loin et se demander si cette tête ne tenait pas lieu du corps tout entier. Je termine par cette question que des fouilles futures résoudront certainement. Cette tête en pierre n'était-elle pas destinée éventuellement à remplacer le corps s'il arrivait malheur à ce dernier ? Est-il bien certain que dans la tombe où l'une de ces têtes a été trouvée, le corps lui-même y fût toujours déposé ?